

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 25 (1954)

Heft: 9

Rubrik: Annexe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pour maintenir et affermir nos positions que ne le pourrait n'importe quelle autre mesure¹.

¹ Jacques Marlen, dans *L'Effort* du 9 août 1954.

Notre situation actuelle n'est donc en rien désespérée. Nous avons perdu une bataille, mais nous avons en mains tous les éléments devant nous permettre de gagner la guerre. En définitive, on s'aperçoit que ce sont les Etats-Unis eux-mêmes, davantage que notre industrie, qui risquent de souffrir le plus profondément des conséquences de la malheureuse décision du Président Eisenhower. En effet, les efforts que nous devrons déployer pour conserver nos marchés sont bien peu de chose comparés à ceux auxquels devront s'astreindre les Américains pour rendre à leur pays le prestige qu'il a perdu le 27 juillet.

L'augmentation des droits n'a pas porté atteinte — au contraire — à la confiance dont jouissent nos produits. On ne saurait en dire autant des répercussions qu'elle a eues sur la confiance qu'accorde le monde aux déclarations venant de Washington.

Jean-Jacques BOLLI

ANNEXE

Télégramme du 24. 6. 54 de l'ADIJ à

Monsieur Eisenhower, Président des Etats-Unis d'Amérique,
Washington.

« Des milliers d'ouvriers horlogers du Jura bernois attendent avec confiance la décision que vous prendrez en matière de tarifs douaniers pour les montres suisses. Le chômage, que quelques-uns ressentent déjà maintenant, s'aggraverait si les droits d'entrée subissaient une majoration. Nous nous permettons de faire appel à votre grande bienveillance en vous priant de ne pas porter au gagne-pain de nos populations un préjudice qui aurait de graves conséquences.

» Gratitude et respectueux sentiments. »

Pour la Chambre d'économie et d'utilité publique
du Jura bernois :

Frédéric Reusser, Président, Moutier.
René Steiner, Secrétaire, Delémont.

Protestation du 30. 7. 54 de l'ADIJ dans la presse.

L'ADIJ prend position devant la décision d'Eisenhower

« Moutier, le 30. — Le Comité de l'Association pour la défense des intérêts du Jura (ADIJ), qui avait envoyé il y a quelque temps un télégramme au président des Etats-Unis pour apporter sa modeste contribution à tous les efforts entrepris contre l'augmentation des droits de douane sur les montres, a été désagréablement surprise et remplie d'inquiétude à la nouvelle que M. Eisenhower avait passé outre à toutes les sollicitations venues